

Arrêté relatif à la recevabilité des candidatures pour les élections partielles des usagers du conseil d'administration (CA), de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et de la commission de la recherche (CR) de Toulouse INP - Scrutin du 1^{er} au 2 juin 2026

La Présidente de l'Institut National Polytechnique de Toulouse,

Vu le code de l'éducation, dans sa partie législative, notamment les articles L711-1, L712-1 à L712-6, L719-1 à L719-3 et L762-1 ;

Vu le code de l'éducation, dans sa partie réglementaire, notamment les articles et D719-1 à D719-40 relatifs aux conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPSCP ;

Vu le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

Vu la délibération n°2026-045 du 19 mars 2026 de la CNIL portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique ;

Vu les statuts de l'Institut National Polytechnique de Toulouse et notamment l'article 39 ;

Vu la décision cadre pour l'organisation de scrutins électroniques à Toulouse INP en date du 1er février 2021 ;

Vu la décision de la Présidente de Toulouse INP en date du 2 avril 2026 relative à l'organisation des élections partielles des usagers du conseil d'administration (CA), de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et de la commission de la recherche (CR) de Toulouse INP - Scrutin du 1er au 2 juin 2026 ;

Vu la décision de la Présidente de Toulouse INP en date 18 mai 2026 relative au report du dépôt des candidatures au vendredi 22 mai 2026 – 12h ;

Vu l'avis du comité électoral consulté le 2 avril 2026, les 18, 19 et 22 mai 2026,

DÉCIDE

Article 1 : Calendrier électoral

Les élections programmées du 1^{er} au 2 juin 2026 par décision de la Présidente de Toulouse INP en date du 2 avril 2026 susvisée se dérouleront du lundi 1^{er} juin 2026 – 8h00, en continu jusqu'au mardi 2 juin 2026 – 16h.

Les candidatures indiquées dans le présent arrêté sont déclarées recevables.

Article 2 : Conseil d'administration

Collèges	Nom des listes	Nom des candidats
Usagers	INP'Act	CLAVERO Louis
		ROUSSET Coline
		FOURQUIER Guillem
		PELUD Ninon
		DJELIDA Ilian
		LARRASQUET Célia
		MOUNET Esteban
		THOMAS Sophie

Article 3 : Commission de la formation et de la vie universitaire

Collèges	Nom des listes	Nom des candidats
Usagers	INP'Act	ROBERT-VIGANI Sacha
		CHEMMAKH Sarah
		BOURAGBA Hakim
		JIN Stéphanie
		OLIVOS Aïtor
		POMPE Angéline
		BABEF Arthur
		TISON Louise
		ALLAMAND Zian
		PETIT Manon
		PICOT Mattéo
		EL KOURARI Ikram
		CONITÉ Emma

Article 4 : Commission de la Recherche

Collèges	Nom des listes	Nom des candidats
Usagers	Doctorant.e.s Toulouse INP	BOUSQUET Emma
		TARBY Michel
		CAZAUX Elise
		HUYNH Alexander
		FALGOUS Léonie
		PELLETIER Claire

Article 5 : Exécution

Le Directeur Général des Services de Toulouse INP est chargé de l'exécution de la présente décision.

Toulouse, le 22 mai 2026

La Présidente de Toulouse INP

Dominique POQUILLON